térêt au sort de ses enfans qu'il n'en montroit; maître auquel s'attachoient ses domestiques, moins par l'espoir dont il les flattoit de se ressentir de sa propriété, que par enthousiasme et par inclination. On lui reproche d'avoir sacrifié à de vastes entreprises, qui présentoient de grands risques et de grands périls, son patrimoine et beaucoup d'autres intérêts, moins considérables, à la vérité, mais certains et assurés.

Les grands, qui le protégèrent, aimèrent en lui un savoir modeste et une franchise naturelle; les savans, une facilité à se communiquer qui étoit au-dessus de toute rivalité. De toutes les qualités dont il fut redevable à la pature, celle qu'ils admirèrent le plus, fut une mémoire rodigineuse, locale, et qui ne perdoit jamais rien de ce qu'elle avoit une fois retenu. Ceux que nous nommerons ici par honneur, et qu'il se flattoit d'avoir pour amis, ne le désavoueroient pas s'ils vivoient et n'auroient point d'autres sentimens pour lui, que ceux dont ils donnèrent plusieurs fois les plus éclatans et les plus sincères témoignages. Tout Paris sait avec quelle chaleur MM. *Dons en Brai*, de *la Condamine*, de *la Caille* etc., auxquels l'amour des sciences et des beaux arts l'avoit intimement lié, épousèrent ses inventions et les appuyèrent de leur suffrage et de leur crédit auprès de la Cour et de l'Académie. Sa famille conserve les précieux titres de ses correspondances littéraires, qui attestent l'estime et la haute opinion, que des savans du premier ordre, Catholiques et Protestans, avoient de ses connoissances géométriques, de son génie inventif et naturellement Méchanicien, de son érudition peu commune.

Enfin le fameux *Citoyen de Genève*, juste appréciateur du mérite, et de la plume duquel n'a jamais coulé aucun éloge suspect, a mieux observé que personne les contrastes frappans du double génie de notre auteur, également érudit et inventif, porté invinciblement vers les sciences abstraites et de calcul, et néanmoins susceptible du travail pénible et rebutant qu'endurent les Historiens qui cherchent dans les monumens anciens, et non dans leur imagination, les faits sur lesquels posent leurs systêmes. Il pouvoit avoir une quarantaine d'années, lorsque ce Juge sévère et impartial, étonné que par la seule force de son génie, il eût vaincu tous les obstacles que mettoient à la science les circonstances du pays où il étoit né, le donnoit pour preuve (54) de cette assertion, que le luxe des grandes villes et les somptuosités des Théâtres aggrandissoient peu les âmes, puisque la Suisse, où les mœurs respectées et soignées mieux qu'ailleurs n'en souffrent pas, avoit fourni et fournissoit dans ce siècle des hommes d'un rare génie, et qui auroient fait honneur à toute autre nation. Pierre de *Rivaz* est mort à *Moustier* en Tarentaise le 6 Août 1772. Il avoit épousé Marie-Barbe *du Fay*, de laquelle il eut deux filles et quatre fils : il la perdit vers 1750.

Rousseau (Jean-Jacques), fils d'un Horloger, Citoyen de *Genève*, né en cette ville, le 28 Juin 1712, mort à *Ermenonville* près *Chantilly*, le 2 Juillet 1778, se déclara l'Apôtre de la vérité, suivant sa devise, *Vitam impendere vero*. Ses écrits, ses opinions, ses malheurs lui ont acquis une célébrité dont il est peu d'exemples. Nous allons donner le précis de sa vie d'après le supplément du troisième tome (55) du *Dictionnaire abrégé historique* de M. l'abbé *Ladvocat*, réimprimé à Paris, en 1779. Le continuateur de cet ouvrage y relève diverses contradictions que l'on remarque dans les écrits du Philosophe Genevois; mais comme cette critique n'attaque que la singularité de ses idées, nous laisserons subsister dans cet article les réflexions que l'Auteur s'est permises à cet égard, ne présumant pas qu'elles puissent influer sur le jugement qu'on doit porter du mérite personnel de ce grand homme. Nous y ajouterons quelques anecdotes qui nous ont paru dignes d'intéresser nos lecteurs.

Rousseau nous apprend qu'à côté de ses outils, son père avoit un *Plutarque*, un *Tacite*, un *Grotius*, dont il nourrissoit son esprit, et qu'en gagnant sa vie du travail de ses mains, il lui enseignoit l'art de penser et de raisonner.

Une folie de jeunesse, du moins M. *Rousseau* l'appelle ainsi, lui fit quitter la maison paternelle, sans trop savoir ce qu'il deviendroit. La nécessité lui fit embrasser la Religion Catholique pour se procurer un asyle. M. de *Bernex*, Evêque de Genève, le mit chez les Jésuites à *Annecy*, et chargea Madame de *Warens* de veiller à son éducation. Cette Dame étoit du pays de Vaud; elle avoit abandonné, en 1726, son bien et la religion protestante qu'elle professoit, pour rentrer dans le sein de l'Eglise; elle accepta la commission dont la chargea M. de *Bernex* qui l'avoit convertie; elle voulut même être la marraine de M. *Rousseau* à son abjuration, et dès ce moment elle le regarda comme son fils, et il la regarda comme sa mère; elle le méritoit en effet. Quoiqu'elle ne jouit que d'une pension sur l'Etat de Savoye, souvent mal payée quand cet Etat changeoit de Maître pendant les guerres, elle fit l'impossible pour perfectionner son éducation; elle lui fit même apprendre la musique. Dès l'âge de 20 ans il étoit à *Besançon*, où il se promettoit d'obtenir une place à la Chapelle du Roi, par le moyen de l'Abbé *Blanchard*; mais ce projet ne réussit pas : il fallut qu'il se contentât d'enseigner la musique à *Chamberi*. La foiblesse de sa santé lui fit manquer les emplois que ses talens devoient naturellement lui procurer, et le laissa long-tems à la charge de Madame de *Varens*. Il suivit cependant l'Ambassadeur de France à *Venise*, en 1743. De retour à *Paris*, la place de Commis qu'il obtint chez M. *Dupin*, Fermier-Général, lui procura le moyen de vivre et même d'aider sa bienfaitrice. La musique qu'il copioit à ses momens perdus, et quelques articles de l'*Encyclopédie*, dont il fut chargé, et qui lui donnèrent lieu dans la suite de faire son Dictionnaire de musique, lui procurèrent une certaine aisance. Quoique dès l'âge de 18 ans il eût fait sa comédie de *Narcisse*; quoique ses amis particuliers eussent vu quelques-uns de ses vers relatifs aux circonstances de ses sociétés,

(55) „ Je puis citer en exemple un homme de mérite, bien connu „ dans Paris, et plus d'une fois honoré des suffrages de l'Académie des „ Sciences; c'est M. de Rivaz, célèbre Valeisain : je sais bien qu'il n'a pas „ beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes; mais enfin c'est en vivant „ comme eux qu'il a appris à les surpasser „. (*Jean-Jacques Rousseau, lettre à M. d'Alembert sur les spectacles. page* 123 *Amsterdam*, 1763-in-12.)

(56) *In*-12, p. III-VII.

ses talens étoient ignorés. Quand l'anecdote publiée depuis peu seroit vraie, qu'il n'étoit pas admis à la table de M. *Dupin*, le jour que les Gens de Lettres y étoient invités, il n'auroit pas eu lieu de s'en plaindre, puisqu'il n'avoit pas mis ses talens au jour. Il les ignoroit peut-être lui-même, lorsqu'il tenta le prix proposé par l'Académie de *Dijon*, par un Discours sur cette question, *si le rétablissement des Sciences et des Arts a contribué à épurer les mœurs.* Son Discours qui soutenoit (56) la négative, fut couronné en 1750 : sans doute que l'Académie jugea que si cet Ouvrage n'étoit pas le plus raisonnable, il étoit le plus éloquent. La singularité de l'opinion qui le fit passer pour un homme à paradoxes, et qui auroit plutôt dû le faire qualifier d'Avocat d'une mauvaise cause, le style éloquent dont il sut l'étayer, le firent connoître dans la littérature. Ce fut alors qu'il osa produire sur le théâtre, sa *Comédie de Narcisse*, ou l'*Amant de lui-même*, qui n'eut aucun succès. Il en fut bien dédommagé par le *Devin du Village*, dont il avoit les paroles et la musique, et qu'il fit paroître la même année 1752. Le succès de cette pièce lui procura ses entrées à l'Opéra.

Après avoir adapté une musique simple, naturelle, agréable à des paroles françoises, il n'y avoit pas lieu de s'attendre à lui voir soutenir dans sa *Lettre* (57) *sur la Musique*, qui parut en 1753, que la langue françoise n'étoit pas susceptible de musique. Il dit que cette lettre le fit taxer d'ennemi de la nation françoise; au moins elle lui fit perdre ses entrées à l'Opéra; mais les gens raisonnables n'y virent qu'un homme qui se plaisoit à se distinguer par des opinions singulières.

C'étoit dans la vue de ne mettre aucun frein à ses opinions, qu'il étoit retourné à la religion protestante. Il en avoit sans doute trop coûté à sa sincérité, lorsqu'il fit un Mémoire pour avoir part aux libéralités du *Roi de Sardaigne*, à raison de sa catholicité et des droits qu'il avoit abandonnés à *Genève*; lorsqu'en 1742 il avoit fait, par complaisance pour Madame de *Warens*, un Mémoire sur M. *de Bernex*, qu'il élevoit jusqu'au don des miracles. Son cœur étoit trop droit pour professer, même seulement en apparence, une religion contre les dogmes de laquelle il se disposoit à écrire; et comme il croyoit que l'essence de la religion protestante étoit de ne point avoir de dogmes, il s'y réunit authentiquement à *Genève*, en 1754, et se fit réintégrer dans ses droits de Citoyen. Dès 1755, il fit paroître son *Discours sur l'inégalité des conditions*, qui contient en substance toutes les opinions qu'il a développées depuis sur la Religion et le Gouvernement. Ce sujet avoit été encore proposé par l'Académie de *Dijon*; mais son Discours n'y fut pas couronné. *Rousseau* y soutient que la vie de l'homme sauvage et isolé est la vie naturelle de l'homme; la vie de l'homme en société est, selon lui, la source de l'inégalité des conditions et de l'abâtardissement de son être.

Cependant pour remonter son individu sur le ton de la dignité de l'homme, il n'alla pas se retirer dans un désert pour y vivre isolé; il continua de vivre dans les sociétés policées, d'user des alimens connus dans la société, de se vêtir des étoffes fabriquées des Artistes, et de loger dans des maisons mieux construites que celles des sauvages. Comme après son Discours sur les sciences il n'alla pas se confiner chez les Sauvages de la *Nouvelle Zelande*, qui, sans arts et sans sciences, vont épier leurs voisins pour les prendre et les manger; il aima mieux rester avec les François qui, avec des sciences et des arts, surmontent leurs vices naturels, ou du moins les pallient de façon à ne pas nuire à la société.

Ce système de l'*inegalité* le fit jouer publiquement sur le théâtre dans la *Comédie des Philosophes*. Cependant le Satyrique ne fut pas universellement applaudi; il pensa être rayé de la liste des Académiciens de *Nancy*, et ne dut la conservation de cet honneur, qu'à la prière de *Rousseau*.

Son *Discours sur l'économie politique*, son *Contrat social* (58) son *Extrait du projet de paix perpétuelle*, partent d'un esprit chagrin de se voir dominer; et comme il n'est pas le seul ainsi conformé, il ne manqua pas d'approbateurs. On trouva fort étrange de le voir écrire contre les théâtres dans sa lettre à M. d'*Alembert*, qui parut (59) en 1758; mais il a depuis expliqué ce paradoxe, en disant qu'il avoit travaillé pour le théâtre de la jeunesse, et qu'il n'en avoit pas fait depuis qu'il en avoit connu le danger. Au reste, *Rousseau*, comme Citoyen d'une République resserrée par ses limites, et plus attachée aux arts utiles qu'agréables, et d'ailleurs soumise à des loix somptuaires, regardoit le théâtre comme contraire à l'austérité des mœurs d'un état démocratique, dont tous les individus sont liés ensemble par l'esprit d'égalité. Il y a dans la lettre de *Rousseau*, des morceaux dignes d'un Citoyen de l'ancienne *Sparte*; j'y aurai recours lorsque je tracerai le tableau moral de la Suisse. Le roman de *Julie*, ou de la *Nouvelle Heloïse*, qui parut en 1661, fut lu avec une avidité surprenante, et il est bien fait pour l'être; l'intérêt que *Rousseau* a su y répandre, le ton de raison qui y règne, satisfait l'esprit et le cœur. Il n'en n'est que

(56) On a consigné dans l'*Almanach littéraire*, de 1780, à Paris, *in*-12, page 127, l'anecdote suivante. Un homme fameux dans la littérature, et fort lié avec *Rousseau*, dit au *Génevois*, qui alloit composer pour l'Académie de *Dijon* : Quel parti prendrez-vous ? *Celui des Lettres.* --- Non; c'est le pont aux ânes; prenez le parti contraire, et vous verrez quel bruit vous ferez. On voit dans l'*Emile* que *Rousseau* n'oublia pas l'idée *paradoxal* qu'il avoit soutenue dans son discours *couronné* par l'Académie de *Dijon*; ce premier succès lui fit sans doute chérir avec prédilection la cause qu'il avoit plaidée devant l'*Aréopage littéraire de la Bourgogne*, et porta depuis son esprit à embrasser par préférence le contrepied des idées généralement reçues.

(57) On peut voir dans l'*Essai sur la musique ancienne et moderne* (tome III p. 350, 664, 667 et 677, et tome IV, p. 367, 368. Paris, 1780, *in*-4. avec fig.) le Jugement qu'on y a porté des talens lyriques de M. *Rousseau* et de sa Diatrybe contre la musique françoise. Le *Dictionnaire qu'il avoit donné sur cet Art est excellent dans quelques articles, mais plein de fiel et de choses absolument fausses dans d'autres. L'ensemble du Devin du village est charmant; mais les paroles et la musique de cet intermède examinés séparément, prouvent qu'il n'étoit ni Poëte, ni Compositeur.*

(58) On demandoit un jour à M. de *Voltaire* : Que pensez-vous du contrat social de Jean-Jacques Rousseau ? *Dites plutôt insocial*, répondit-il.

(59) *Jean-Jacques Rousseau*, Citoyen de Genève, à M. d'*Alembert*, de l'Académie françoise, etc. sur *son article* GENÈVE dans le septième volume de l'*Encyclopédie*, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de Comédie en cette ville, avec les réponses à cette lettre; *Amsterdam*, 1763, *in*-12, nouvelle édition. Il avoit paru en 1759, *in*-8. à Berlin et à *Amsterdam*, une réponse à cette lettre, sous le titre, L. H. *Dancourt Arlequin de Berlin, à M. Jean-Jacques Rousseau, Citoyen de Genève*; mais cette République fut regardée avec mépris par les admirateurs de la logique et du style nerveux de *Rousseau*.

plus dangéreux pour les jeunes gens ; le vice y reçoit une absolution trop honorable. *Voltaire*, dans un moment d'humeur contre Jean-Jacques *Rousseau*, disoit en plaisantant : *Je voudrois arracher les bonnes pages du Roman de Julie.*

Ces Ouvrages avoient acquis à *Rousseau* une grande célébrité ; il ne lui restoit plus pour l'augmenter que d'étendre les principes de la Religion qu'il avoit jetés dans son Discours sur l'*inégalité*, et qu'il avoit mis en action dans la *Nouvelle Héloise*. Le silence qu'on avoit gardé lors de la publication de ses ouvrages, l'enhardit à donner clairement et distinctement son système de la religion naturelle dans son *Emile*, où, parmi plusieurs préceptes d'éducation bons ou mauvais, il fait faire à un Vicaire Savoyard, une confession de foi, qui donne tout aux œuvres et rien à la Foi. Cette témérité fut réprimée par les Ministres de la Religion dans leurs Mandemens, et par les Ministres de la Justice dans leurs Arrêts. Le Parlement de *Paris*, par son Arrêt du 9 Juin 1762, condamna l'*Emile* à être brûlée et décréta l'Auteur. *Rousseau* fut obligé de quitter son séjour de *Montmorency*, où il avoit passé plusieurs années à composer son *Héloise* et son *Emile* ; il avoit choisi pour retraite la ville de *Genève*, dont il s'étoit fait honneur et qu'il honoroit, lorsqu'il apprit que son *Emile* y avoit été traitée le 19 Juin, comme à *Paris*.

Forcé de renoncer à cette retraite et à celle qu'il vouloit prendre dans le Canton de *Berne*, il obtint du *Roi de Prusse* la permission de se retirer dans le *Comté de Neuchâtel*. Il choisit *Moutier-Travers*, où il étoit établi le 21 Juillet 1762. M. de *Montmolin*, qui en étoit *Pasteur*, accueillit le fugitif, et l'admit à la communion protestante, suivant ses desirs ; il pouvoit y vivre tranquille, s'il n'eût rien publié de nouveau.

Quoique sa Lettre à M. de *Beaumont*, datée de *Moutier-Travers* le 18 Novembre 1762, contien les mêmes principes que l'*Emile*, même avec plus de détail ; comme elle étoit écrite contre un Archevêque catholique, elle n'excita pas le zéle des Protestans. Les *Génevois* reçurent avec indifférence l'abdication du titre de *Citoyen de Genève* que *Rousseau* leur adressa le 12 Mai 1763, mais ils ne reçurent pas de même l'apologie de sa doctrine dans ses *Lettres écrites de la Montagne* qu'il publia en 1764. Ce dernier écrit, qui critiquoit principalement la conduite qu'on avoit tenue à son égard à *Genève*, excita contre lui le zèle des Ministres du Gouvernement, qui l'accusèrent d'avoir semé dans ces Lettres des principes de zizanie entre les différens ordres des *Citoyens*.

La bile des Ministres étoit allumée par les armes victorieuses avec lesquelles *Rousseau* les combattoit, il leur objectoit qu'un des points fondamentaux de leur *réformation* étoit de reconnoître la *Bible* pour règle de sa croyance et de ses mœurs, et de ne déférer aux interprétations du sens de la Bible, qu'autant qu'elles ne sont pas contraires aux lumières de la raison ; qu'il se conformoit à ce principe, mais qu'il ne déféroit pas à leurs explications, parce quelles surpassoient les lumières de sa raison. M. *Vernes* avoit beau écrire qu'il convenoit de la vérité du principe, mais qu'il falloit recevoir les interprétations les plus généralement reçues ; *Rousseau* lui répondoit que les *Réformateurs* n'avoient pas suivi les interpretations les plus généralement reçues, lorsqu'ils s'étoient séparés de l'Eglise catholique, et qu'il suivoit leur exemple.

M. de *Montmolin*, par déférence pour les uns et pour les autres, se crut obligé de citer *Rousseau* au *Consistoire* ; il n'y comparut pas. La pluralité des suffrages ne conclut pas cependant à l'excommunication, mais le *Pasteur* ne profita pas de ce moyen pour laisser l'effet de ses démarches sur le compte de la *vénérable Classe*, et pour cesser de persécuter *Rousseau*. Les prédications, les conversations le rendirent tellement odieux, qu'un jour de foire, quelques ivrognes se montrèrent devant sa maison en criant à l'impie. Une pierre fut, dit-on, lancée par les fenêtres ; la Justice chercha envain ceux qui avoit commis le délit : » On trouve cependant une pierre dans la chambre et un » carreau de cassé, mais quand on approcha la pierre du » trou, il se trouva qu'elle étoit plus grosse que le trou » n'étoit grand. *Rousseau* n'en crut pas moins qu'elle avoit » été lancée par le peuple, sa gouvernante le lui avoit » dit ; *sa gouvernante étoit incapable de lui en imposer*, » *et si elle lui eût dit qu'à minuit il faisoit jour, il l'au-* » *roit crue*. C'est ainsi qu'il avoit argumenté dans un autre » occasion, où la gouvernante lui avoit dit qu'un Louis » d'or qui ne se trouvoit pas dans un tiroir, avoit été » pris par son hôtesse. La probité reconnue de cette Dame » qui voulut bien descendre à se justifier, ne put balan- » cer dans son esprit une assertion de Mademoiselle le » *Vasseur* ». Il fallut cependant (60) quitter *Moutier-Travers*. Il chercha inutilement un asyle dans l'isle *S. Pierre*, au lac de *Bienne*. Les Souverains du lieu lui firent signifier d'en chercher un autre ; il se décida pour l'Angleterre. « M. *Hume* lui procura une retraite honnête à » *Londres* en 1766. Il le produisit dans les meilleures com- » pagnies ; et quand la misantropie de *Rousseau* l'eut dé- » goûté du tumulte de *Londres*, il lui procura une cam- » pagne agréable : il fit plus, *Rousseau* s'étant plaint de » son peu de fortune, M. *Hume*, sollicita pour lui une » pension du Roi, et quand il l'eut obtenue, et que » M. *Rousseau* n'avoit plus qu'à remercier le Ministre, et à » jouir, il lui vint des soupçons extravagans sur les mo- » tifs de la conduite de M. *Hume* (61), il refusa sa pension » et quitta l'Angleterre ; il demanda la permission de venir » à *Paris* ; il l'obtint à condition de ne plus rien publier ». Il y passa le reste de ses jours à copier de la musique, pour n'être à charge à personne ; il refusa tous les bienfaits qu'on lui offrit pour ne dépendre que de lui-même ; il n'accepta que l'amitié de quelques personnes qui n'en jouirent pas autant qu'elles l'auroient desiré. Enfin l'âge le mettant hors d'état de copier de la musique, M. le Marquis de *Gerardin* lui donna l'usage d'une petite maison à *Ermenonville*, cest-là qu'il est mort subitement le 2 Juillet 1778.

(60) Voyez plusieurs planches de notre collection pittoresque, sur la retraite de Rousseau à *Moutiers-Travers*, et entr'autres celles qui offrent les délassemens qu'il y prenoit, et les assauts que le zèle ardent de M. *Montmolin* lui livroit. *Planches* 10, 38, 84 ; 144 et 156.

(61) Il parut en 1766 une brochure sous ce titre : *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pieces justificatives* où l'on laisse aux esprits droits et sensibles le jugement à porter sur le démêlé de ces deux hommes célèbres.

M. de *Gérardin* l'a fait embaumer et mettre dans un cercueil de plomb, pour l'enterrer dans ses beaux jardins, il a choisi *l'isle des Peupliers*, où *Rousseau* se plaisoit pendant sa vie, et où il lui a fait dresser un monument. Nous croyons ne pas pouvoir mieux finir cet article, qu'en y ajoutant le portrait que *Rousseau* fait de lui-même :

Plus ardent qu'éclairé dans ses recherches, mais sincère en tout, même contre lui; simple et bon, mais sensible et foible : faisant souvent le mal et toujours aimant le bien : lié par l'amitié, jamais par les choses, et tenant plus à ses sentimens qu'à ses intérêts : n'exigeant rien des hommes et n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leur volonté, et gardant la sienne aussi libre que sa raison : craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonnant sur la Religion sans libertinage, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haissant les intolérans encore plus que les esprits forts : ne voulant confier sa façon de penser à personne : sans fard, sans artifice en toutes choses, disant ses défauts à ses amis, ses sentimens à tout le monde, au public ses vérités sans flatterie et sans fiel, et se souciant aussi peu de le fâcher que de lui plaire.

Il y a une édition de ses *Œuvres diverses*, 9 volumes *in*-8. et *in*.12, *Julie* en 4, *Emile* en 4, ce qui a fait dix-sept volumes; depuis sa mort il a paru un dixième vol. d'*Œuvres diverses*. Les dix-sept volumes avoient été imprimés à *Amsterdam*, en 1762. On prépare à *Genève* chez la *Société typographique*, une édition complette des écrits de ce Philosophe, *in*-4. et *in*-8., avec le portrait de l'Auteur, elle sera ornée d'estampes gravées par les plus habiles Artistes d'après les desseins de M. *Cochin*. Cette édition superbe par le papier et les caractères, contiendra les écrits de *Rousseau*, tant imprimés que manuscrits, parmi lesquels ses *confessions* (62); ses *Observations sur le Gouvernement de Pologne*; ses *Lettres*; celle à M. le Maréchal, Duc du Luxembourg; *sur la Suisse en général, et particulièrement sur le Val de Travers, lieu de son domicile; ses lettres sur la Botanique*; etc, etc.

Plusieurs Cardinaux discouroient un jour sur les Ouvrages de Jean-Jacques *Rousseau* en présence de *Clément XIV*, (Ganganelli) *c'est un Peintre*, dit le Pape, *qui manque toutes les têtes, et qui n'excelle que dans la draperie.*

Bien des gens dignes de foi (63) assurent que le Citoyen de *Genève*, dans sa dernière retraite, prenoit soin d'une bonne-femme du village; et qu'on a trouvé cette pauvre paysanne accablée de la mort de Jean-Jacques *Rousseau*, à genoux devant le tombeau de son Bienfaiteur. Les particuliers qui l'ont prise sur le fait, lui ayant demandé pourquoi elle étoit à genoux ? hélas ! dit-elle, *je pleure et je prie*. Mais ma bonne, M. Rousseau n'étoit point Catholique. *Il m'a fait du bien, je pleure et je prie*. Ce fut avec toutes les peines du monde qu'on arracha de la tombe cette bonne femme qui fondoit en larmes.

Qu'on nous permette de placer à la fin de cet article ces deux vers latins de M. l'abbé *Boscovich* (64), par lesquels il a voulu apprécier le style de *Rousseau et de Voltaire*, l'un ayant la force d'*Hercule*, et l'autre brillant par les éclairs du feu d'*Appolon*.

Roussous *Herculeo fortis sermone triumphat*;
Voltaire *Appollineo fulgurat igne micans*.

Schmid (Caspar), d'une noble famille de *Zurich*, Capitaine au service de Savoie dans le régiment Suisse de *Fatio*, mort en 1758, a laissé en latin le *Fantassin suisse*, 1746, in-8., et un Traité des *Fortifications*, 1747, à Zurich, *in*-8. Ces deux Ouvrages sont écrits en allemand.

Schmid (Sébastien), de *Zurich*, Ministre du *Haut-Winterthour* en 1560, donna au public, en 1579, à Bâle, plusieurs Traités d'Astronomie, de Géométrie, de Physique, etc.; entr'autres un ouvrage intitulé : *Supputatio Horologiorum solarium arithmetica*, in-folio.

Spleiss (Etienne), de *Schaffhausen*, Professeur de Logique et de Mathématiques en cette ville, en 1671, a publié plusieurs Ouvrages de Géographie et d'Astronomie. Son fils *Jean-Jacques Spleiss*, aussi Professeur de Mathématiques en la même ville, en 1716, a composé plusieurs Traités d'Astronomie, qui sont imprimés.

Sulzer (Jean-George), né à *Winterthour*, dans le Canton de Zurich, en 1721, savant très-célèbre, mort à Berlin, le 25 Février 1779, membre de l'Académie Royale cette Capitale, a donné plusieurs Ouvrages importans, entr'autres ceux-ci : *Description des Antiquités découvertes au village de Nider Lunneren dans la Seigneurie de Knonau*; Zurich, 1741, *in*-4., en allemand; *Entretiens sur les Comètes*, Zurich, 1742, *in*-8., en allemand; *Edition de l'Histoire naturelle de Scheuchzer*, avec notes, Zurich 1746, *in*-4., deux volumes en allemand; *Recherches sur la formation des Montagnes*, Zurich, 1746, *in*-4, en allemand; plusieurs Mémoires philosophiques, moraux, d'autres sur la Physique, les Mathématiques, etc., écrits en allemand et en françois.

Traverse (Jean-Victor, *Baron de*) Grison, Lieutenant-Général des armées du Roi, est mort à Paris, le 3 Septembre 1776. On a de lui l'*Etude militaire pour servir d'instruction méthodique de l'art de la guerre*, imprimée à Paris, *in*-12, en deux vol. C'est un extrait raisonné du Traité de M. le Maréchal de *Puységur* sur l'art militaire.

Tremblay (Jean *de*) de *Genève* a donné l'*Instruction d'un pere à ses enfans sur la Nature de la Religion*, dont il y a une traduction en allemand, imprimée à *Leipzig* en 1776, en deux volumes; le Traité original a été réimprimé à Genève, 1779, *in*-8., en trois parties.

Waegeli (Daniel), natif de la ville de *Saint-Gall*, a traduit en allemand plusieurs morceaux des Ouvrages de MM. d'*Alembert*, *Tronchin* et *Rousseau*. Il a publié, en 1762, *in*-8., à *Saint-Gall*, *la défense du goût moral*

(62) Il échappa à un des amis de *Rousseau*, de dire dans la conversation que les hommes étoient méchans. *Les hommes ? oui*, répliqua le Philosophe; *mais l'homme est bon.*

(63) Almanach littéraire, ou Etrennes d'Apollon, 1780, p. 141.

(64) De *Raguse*, Ex-Jésuite, l'un des plus habiles Mathématiciens de l'Europe, et auteur de plusieurs Ouvrages profonds et gracieux. Son Poëme les *Eclipses* en six Chants, qui parut en latin à *Londres*, en 1760, et qui fut réimprimé l'année suivante à *Venise*, offre tant de grâce, qu'il semble être du siècle d'*Auguste*. C'est le jugement qu'en ont porté les Auteurs des Actes de *Leipsick*. Ce Poëme qui intéresse également les Amateurs de la Physique et ceux des Belles-Lettres, a été traduit en françois par M. l'Abbé de *Barruel*, *Paris*, 1779, in-4. Voyez le *Journal des Savans*, Mars 1780, p. 497 526. Paris, *in*-12. Il se vend chez *Laporte*, Imprimeur, rue des Noyers, à Paris.